



La garde de mes enfants qui sont chez leur mère

Par **stefphanie**, le **31/01/2009** à **16:55**

Bonjour, je voudrais savoir je suis le papa de trois enfants, 18 ans, 16 ans et 7 ans, ma première question : est-ce que je suis obligé de récupérer mes enfants tous les quinze jours ? Est-ce que je suis obligé de les prendre en sachant que je paie une pension alimentaire? Ensuite, je voudrais savoir le dernier a des énormes problèmes de scolarité, je n'ai aucun moyen de forcer la maman qui ne fait rien pour améliorer les choses elle pense qu'il n'a aucun soucis alors que l'équipe éducative n'en peut plus, peut-on forcer pour que l'enfant voit un psychologue ? Je me bats contre du vent et là j'en peux plus.

Est-ce que je suis obligé de payer une pension alimentaire pour mon enfant qui a 18 ans et qui ne va plus à l'école ? Est-ce une obligation ?

Je ne suis pas aidé du tout par la maman, elle n'arrive même pas à comprendre pourquoi je m'inquiète pour mes enfants !

Aider moi je suis un papa en réel désarroi !!!!!